

LE MOT DU MAIRE

Chères Brionnaises, Chers Brionnais,

Nous allons encore parler budget pour cette nouvelle année. Toujours des choses qui fâchent. Nous avons déjà constaté une certaine dérive face aux coûts des travaux. Nous nous attendons surtout à une forte hausse de notre budget concernant les énergies dont la mairie a besoin. Nous avons bien un contrat dans le cadre du groupement d'achats d'énergie avec la Région, mais nous ne savons pas dans quelle mesure il va nous protéger.

Bien sûr, nous avons déjà pris certaines mesures d'économie, vous avez noté que l'éclairage public ne durait pas longtemps, ou que pour certains villages, nous sommes passés aux leds. Nous avons aussi baissé le chauffage de la mairie.

Essayons de penser à des activités plus agréables, le repas des aînés s'est bien déroulé et les vœux de la municipalité ont rassemblé quelques habitants, même si ça n'a pas été une grande affluence...

En espérant que cette année soit plus positive.

Bernard LEFEVRE

VIT'DIT !



FORMATION A L'UTILISATION DU DEFIBRILLATEUR AUTOMATISE EXTERNE (DAE)

Le 18 février, Dominique Vareillaud, formateur volontaire proposait à l'ensemble des habitants de la commune une formation à l'utilisation du défibrillateur situé dans la cour de la mairie-école. 10 personnes ont répondu présentes. Cette formation a, durant 2 heures, permis aux participants de comprendre le dispositif, de s'exercer à la manipulation et de répondre aux diverses questions.

PROJET DE SITE INTERNET POUR LA COMMUNE

Au cours de 2023 la municipalité va mettre en place un site internet dédié à la commune. Cet outil destiné à l'information des habitants et de tout public permettra d'apporter un éclairage actuel sur La Brionne.

Le site sera structuré autour de pages sur

- la commune et sa présentation,
- la vie municipale (les conseils et compte-rendu, le bulletin municipal...),
- les informations pratiques (les services au public, démarches, tarifs, commerces, entreprises...)
- l'enfance et la jeunesse (école et services associés ...)
- loisirs, sports et tourisme (associations, sites touristiques, hébergements, sports...)
- une partie « contact »

Dans cette perspective, si vous souhaitez la parution de vos coordonnées, activités, références sur notre site et si votre siège social est bien sur La Brionne, nous vous invitons à contacter la mairie pour concrétiser cette démarche.

Nous sommes également preneurs de vieilles photos ou cartes postales de la commune. Merci d'avance !



APPEL AUX DONS OU COMMENT PROLONGER LA VIE DE NOS OBJETS - REMERCIEMENTS



Sur le numéro précédent, nous avons fait appel à votre générosité pour une seconde vie d'objets. L'appel a été entendu, aussi nous voulons remercier nos deux donateurs :

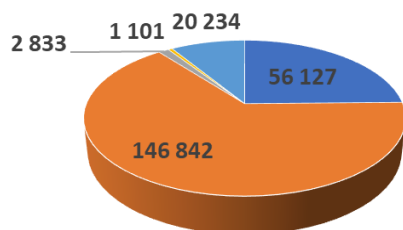
Monsieur et Madame DESMAREST qui ont offert les guirlandes ayant décoré le sapin de Noël, la cour et les locaux de l'école.

Monsieur et Madame ERISAY qui a donné un poêle à bois afin de chauffer le local technique de l'employé municipal.

NB : nous recherchons pour l'école des vélos en état de marche pour enfant de 3 à 6 ans !

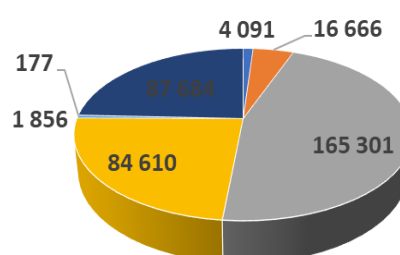
BUDGET COMMUNAL 2022

Dépenses de Fonctionnement 2022 : 228 772€



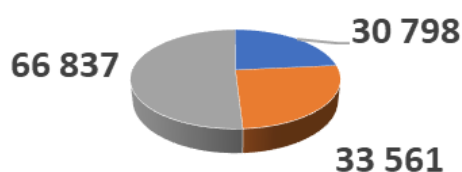
- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuation de produits
- charges exceptionnelles et dotations
- Autres charges de gestion courante

Recettes de Fonctionnement 2022 : 360 387 €



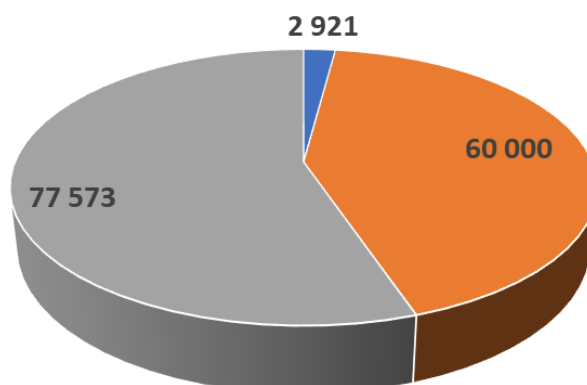
- Atténuation de charges
- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations et subventions
- Produits exceptionnels
- Autres
- Excédent reporté 2021

Dépenses d'Investissement 2022 : 131 196 €



- Immobilisations corporelles
- Décicit reporté
- Dotations, fond et réserves

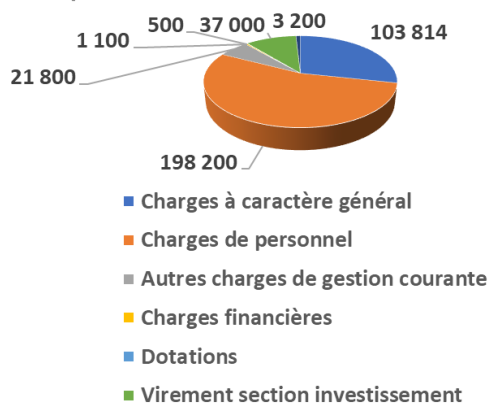
Recettes d'Investissement 2022 : 140 494 €



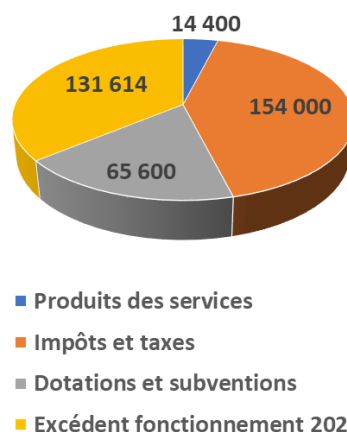
- Subventions d'investissement
- Emprunts et dettes
- Dotations, fonds et réserves

BUDGET COMMUNAL PREVISIONNEL 2023

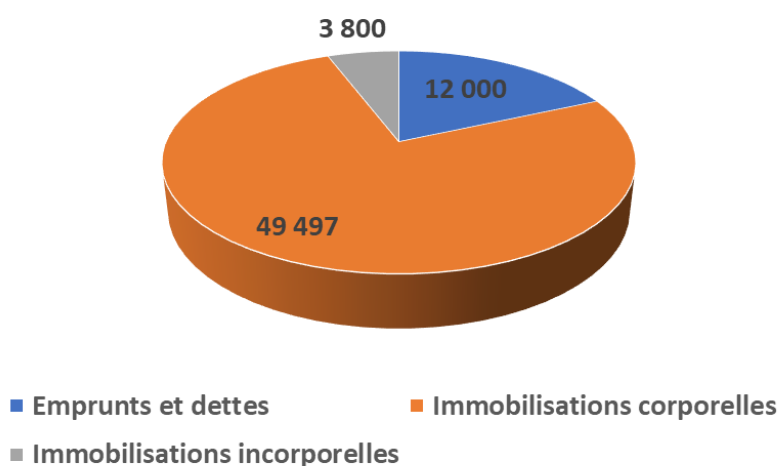
Dépenses de Fonctionnement 2023 : 365 614 €



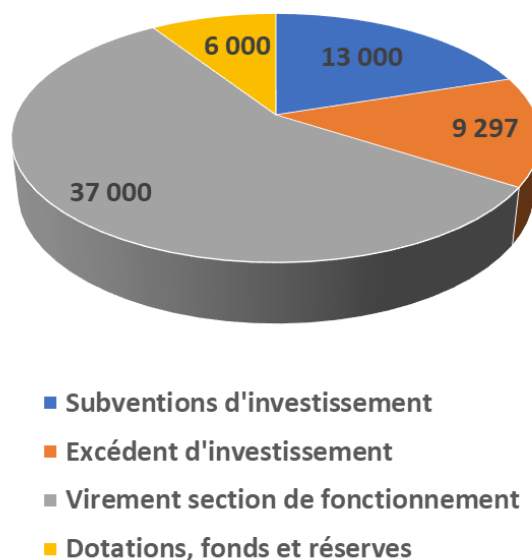
Recettes de Fonctionnement 2023 : 365 614 €



Dépenses d'Investissement 2023 : 65 297 €



Recettes d'Investissement 2023 : 65 297 €



A noter : En 2023, l'équipe municipale a décidé de ne pas augmenter la part communale de l'impôt, puisque l'inflation conduit déjà à une augmentation des bases d'imposition de 7%.

TRAVAUX

Ce qui a été réalisé :

- agrandissement du colombarium au cimetière

Ce qui est en cours de réalisation :

- finition de la réfection du portail de la mairie-école
- réfection des murs de l'escalier de la cantine de l'école
- étude de l'entretien du réseau routier

Ce qui est prévu :

- réfection de l'éclairage public en LED pour Maufanges, Larpent du Bas, Chezal Benoît et Le Mas

LES ASSOCIATIONS ONT LA PAROLE ...

LE MOTO CLUB DE LA BRIONNE

Bonjour à tous,

Grand passionné de moto cross depuis toujours, je suis aujourd'hui très heureux de reprendre la présidence de l'association du Moto Club de La Brionne que mon père et mon grand-père ont créé en 2002, et de faire partager ma passion à mes enfants et à ma nièce.

Comme tous les ans, la première course de motocross UFOLEP se déroule sur notre terrain des Fayes à La Brionne.

A chaque manifestation, nous avons la chance d'avoir nos bénévoles, très actifs et dévoués pour que la journée se déroule au mieux ; nos partenaires qui nous soutiennent et bien sûr le public toujours aussi nombreux, sans oublier nos pilotes sans qui il n'y aurait pas de spectacle.

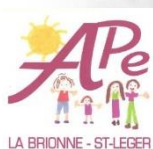
Cette année, nous organisons tout un week-end de « fête » en commençant par le samedi 6 mai avec un repas dansant à partir de 19h, le dimanche 7 mai une brocante moto avec animations toute la journée (démonstration école de pilotage, baptême de side-car cross, circuit gonflable mini moto) et le lundi 8 mai notre moto cross UFOLEP. Pendant tout le week-end des tickets de tombola vous seront vendus pour tenter de gagner en 1er lot une moto CRF 110 Honda, 2ème lot une draisienne électrique ainsi que de nombreux autres lots.

Toute personne souhaitant venir nous rejoindre sera vivement accueillie, nous avons toujours besoin de bénévoles et je compte sur votre soutien pour que notre association dure encore très longtemps.

Alexandre GIVERNAUD, Président du MCLB



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU RPI



Le **dimanche 14 mai**, l'APE du RPI de La Brionne-St Léger organise un **vide grenier dans le bourg de La Brionne**.

L'emplacement est de 2 euros le mètre et 1 euro pour les adhérents. Restauration possible sur place.

L'argent récolté sert à financer les projets des écoles comme le voyage de fin d'année.

Information et réservation au 06.62.11.38.49.

REPRISE DE L'ACTIVITE DU COMITE DES FETES

Comme vous le savez par l'invitation à nous rejoindre dont vous avez été tous destinataires, nous souhaitons relancer l'activité du Comité des Fêtes de notre Commune. Si vous hésitez encore à apporter votre aide, à vous décider à vous investir même que très modestement au sein de cette association, sachez que, sans engagement, vous pourrez bien sûr venir assister, participer à une réunion pour étudier les conditions de son redémarrage qui se tiendra à la Mairie, le 05/05/2023 à 20h00. Vous serez tous et toutes les bienvenus.

Par avance, nous vous remercions pour votre soutien !

Rappel contact : Didier POUMEAU - Tél. : 07 86 17 98 01

INFORMATIONS UTILES

SECRETARIAT DE MAIRIE:

Le secrétariat de la mairie est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 8H à 11h et de 13H30 à 17H.

Téléphone : 05.55.80.25.15 ; Mail : mairie.labrionne@orange.fr

Ouverture le samedi matin sur rendez-vous !



COMMUNICATION

Inscrivez-vous à l'adresse mail de la commune pour recevoir nos communications par mail :

mairie.labrionne@orange.fr

IPNS – Ne pas jeter sur la voie publique